

Recherches sociographiques



Andrée FORTIN, *Passage de la Modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*

Marcel Fournier

Volume 36, numéro 2, 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056959ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056959ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fournier, M. (1995). Compte rendu de [Andrée FORTIN, *Passage de la Modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*]. *Recherches sociographiques*, 36(2), 353–357. <https://doi.org/10.7202/056959ar>

COMPTES RENDUS

Andrée FORTIN, *Passage de la Modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 406 p.

On a beaucoup parlé des intellectuels québécois. Hier, on disait, presque admiratif, qu'ils étaient les « nouveaux clercs »; aujourd'hui, on leur reproche d'être devenus silencieux. Les interpellations sont nombreuses, mais les études sérieuses, rares. Il n'y a d'ailleurs pas, on peut le regretter, d'étude sociologique quelque peu globale du champ intellectuel québécois.

L'ouvrage d'Andrée Fortin ne peut être que bienvenu. Voilà une première analyse d'un aspect important de la vie intellectuelle: la production de revues. Depuis la fin du XIX^e siècle, il y a eu, au Québec, de nombreux intellectuels qui ont pris la parole et qui, selon la définition que Jean-Paul Sartre donne de l'intellectuel, sont intervenus en dehors de leur champ de compétence. La preuve? Le grand nombre de revues qu'ils ont fondées et animées: plus de 515 depuis le début du XIX^e siècle à aujourd'hui! C'est là un vaste corpus dont l'étude est d'autant plus difficile que la période couverte par Andrée Fortin est longue. Le sociologue est souvent plus imprudent que l'historien qui, lui, préfère se limiter à des événements ou à des périodes mieux circonscrites. L'objectif que se donne Andrée Fortin est le suivant: « explorer les modalités et la signification de l'action des intellectuels québécois dans leur société, leur entreprise politique dans un monde politique changeant, et démontrer comment cela ne peut en aucun cas, dans la période actuelle, être assimilé à une démission, à un silence » (p. 2).

Andrée Fortin est mieux placée que tout autre universitaire pour entreprendre une recherche sur « Les intellectuels québécois et leurs revues ». À la question « D'où vient cet intérêt pour les revues et les intellectuels qui les animent? », elle répond spontanément: « De ma participation aux comités de rédaction des revues *Possibles*, *Intervention / Inter* et *Nuit blanche*; de mes fonctions de vice-présidente de l'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois » (p. 13). Et aussi, aurait-elle pu ajouter, de sa nouvelle responsabilité de rédactrice d'une revue savante, *Recherches sociographiques*.

Je peux aussi parler de mes « états de service » pour justifier mon intérêt pour le livre d'Andrée Fortin: côté revue politico-intellectuelle, j'ai été membre du comité de rédaction de *Socialisme* et j'ai participé à la fondation des revues *Anthropolitique* et *Possibles*, dont je suis toujours membre du comité de rédaction; côté revue savante, j'ai été secrétaire de

Sociologie et sociétés et membre du comité de rédaction de *Recherches sociographiques*; je suis actuellement coéditeur de *Durkheim's Studies* et, faut-il le dire?, membre d'un comité du Fonds FCAR chargé d'évaluer les demandes de subvention des revues savantes.

J'étais donc curieux de savoir si Andrée Fortin allait me donner une réponse à la question qui me trottait dans la tête: «Pourquoi me suis-je tant impliqué dans des revues?» J'ai lu son livre presque d'une traite, et si je n'ai pas trouvé de réponse à ma question, j'ai au moins pris conscience de n'être pas le seul à m'être lancé dans l'aventure de la création d'une revue. Et quelle ne fut pas ma fierté de voir figurer *Anthropolitique* dans la liste des revues! Si elle avait lu au complet les deux seuls numéros qui ont été publiés, Andrée Fortin y aurait peut-être découvert le prélude à la post-modernité. Quel scoop! Fournier aurait été, à titre de membre fondateur de cette petite revue, post-moderne avant tout le monde... sans le savoir.

Le corpus. La revue apparaît, aux yeux d'Andrée Fortin, comme «le mode privilégié d'expression des intellectuels» (p. 8). «Fonder une revue est, ajoute-t-elle, l'acte intellectuel par excellence» (p. 9). Elle n'a pas tout à fait tort, même s'il s'agit d'un mode d'expression, dont l'importance varie dans le temps: au XVIII^e et au XIX^e siècle, il y avait aussi le salon ou le cercle social (voir Charles KADHUSIN, *The American Intellectual Elite*); pensons à l'Institut canadien; aujourd'hui, il y a le magazine, la télévision, et... les réseaux de communication électronique. Mais il s'agit d'un mode d'expression toujours privilégié, pour ne pas dire de plus en plus privilégié. Depuis les années 1920, le nombre de nouvelles revues ne fait qu'augmenter: 11 entre 1920 et 1930, 22 entre 1930 et 1940, 21 entre 1940 et 1950, 31 entre 1950 et 1960, 45 entre 1960 et 1970, 108 entre 1970 et 1980, et 107 entre 1980 et 1990. N'est-ce pas étonnant?

Tout dépend évidemment de ce que l'on entend par une revue. Le corpus qu'a constitué Andrée Fortin comprend un ensemble de publications fort diverses: *Le Canadien* (1806), *La Minerve* (1826), *Le Naturaliste canadien* (1868), *La Bonne Parole* (1913), *La Revue moderne* (1919), *Le Jour* (1937), *Cité libre* (1950), *L'ingénieur* (1955), *La Gazette des femmes* (1979), *Cahiers de recherches sociologiques* (1983), *Bamboo. La bande décidée d'ici* (1986), *Recherches féministes* (1988), etc. Il ne s'agit donc pas seulement de revues intellectuelles ou politico-intellectuelles. Consciente de l'hétérogénéité de son corpus, Andrée Fortin se pose la question «Mais qu'est-ce qu'une revue?» (p. 24). Quel que soit le critère retenu —le format, la périodicité ou la «non-commercialité»—, aucun n'est satisfaisant. L'une des façons de contourner le problème, et c'est celle que choisit l'auteure, est d'exclure certaines catégories de revues (revues étudiantes, bulletins d'association, revues à caractère pédagogique) et de distinguer quatre genres: 1) la «revue du dix-neuvième» (158 revues), 2) la revue artistique (135 revues), 3) la revue d'idées (151 revues) et, 4) la revue savante (72 revues dans les domaines des sciences humaines de la littérature et des arts).

L'idée de créer un catégorie «revue dix-neuvième» se défend, mais pourquoi donner à cette catégorie une extension telle qu'elle regroupe des revues créées avant 1800 et d'autres après 1900? Le journal syndical *Le Monde ouvrier* (1916) devient ainsi une «revue dix-neuvième». Par ailleurs, la distinction entre la revue d'idées et la revue artistique est fragile. Peut-on considérer les revues *Culture vivante* (1966), *Chroniques* (1975) et *Croc* (1979) comme des revues d'abord artistiques? Enfin, la catégorie des revues d'idées est très élastique puisqu'elle inclut aussi *Québec-Presse* (1969), *Agence de Presse libre du Québec* (1971) et *Guide Ressources* (1985).

Une liste de revues peut difficilement être exhaustive : « le corpus est, précise Andrée Fortin, aussi exhaustif qu'il a été possible de le rendre à partir des collections de l'Université Laval et de la Bibliothèque nationale du Québec » (p. 30). Mais pourquoi retrouve-t-on *En lutte!* (1976) et pas *La Forge*? Pourquoi *La Terre de chez nous* et pas *La Bonne Fermière*? Pourquoi *L'ingénieur* (1955) et *L'Actualité économique* (1925) et pas la revue *Gestion* des HEC ou la *Revue québécoise de psychologie*? Et si *Clarté* (1935) du Parti communiste du Canada figure parmi les revues d'idées, pourquoi ne pas inclure les « petits journaux » de tous les autres partis et groupes politiques? Il y a évidemment des choix qu'a dû faire l'auteure; il y a aussi quelques oublis... plus ou moins pardonnables. Une recherche documentaire plus poussée aurait permis de constituer une liste plus complète.

La constitution du corpus pose enfin un dernier problème, qui est, pourrait-on dire, d'ordre politique: quel est le territoire de l'intellectuel québécois? Pour la grande majorité, les revues qui retiennent l'attention d'Andrée Fortin sont publiées au Québec, sauf quelques-unes qui le sont à Ottawa ou qui sont de dimension canadienne: *Mémoires et comptes-rendus* de la Société royale du Canada (1883), *Annales* (1922), *Anthropologica* (1959), *Tel quel* (1962), *Archives des lettres canadiennes* (1963), *Revue canadienne de science politique* (1968). Et pourquoi pas *La Revue canadienne de science politique* (1968). Et pourquoi pas *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie* ou *Histoire sociale*? Mais, il faut s'étonner de ne trouver dans le corpus ni les revues d'idées de langue anglaise publiées au Québec (*Our generation*), ni les revues savantes des universités québécoises de langue anglaise: *Annales d'histoire de l'art canadien* (Concordia) ou *Discours social* (McGill). Tout se passe comme si les intellectuels québécois de langue anglaise n'avaient joué aucun rôle dans le « passage de la modernité »... Il n'est pas non plus question des revues « ethniques » ou liées à des communautés culturelles: *La Parole mètèque* (1989) figure sur le palmarès de revues mais pas *La Tribune juive*. Et si *Vice Versa* est sauvé de l'oubli, c'est probablement en raison de son caractère transculturel.

Un choix: premier numéro, l'éditorial. Il est évidemment impossible d'analyser le contenu de plus de cinq cent revues. Ceux ou celles qui s'intéressent à l'histoire intellectuelle étudient habituellement soit une seule revue, soit quelques revues sur une courte période de temps. Andrée Fortin a fait le choix d'embrasser très large et d'analyser seulement le premier numéro, et plus précisément l'éditorial du premier numéro. Sans aucun doute, l'éditorial du premier numéro « se révèle très riche »: c'est une sorte de manifeste, c'est comme le note Andrée Fortin, « un programme d'action intellectuelle », et, qu'il soit réalisé ou non par la suite, révèle l'intention et aussi le rapport au social des intellectuels (p. 10).

Mais force est de reconnaître que c'est un matériau mince pour qui veut analyser « l'insertion des intellectuels dans la cité ». Le premier éditorial est un genre particulier: il s'agit d'un texte, habituellement court, qui présente les grandes orientations de la revue. On publicise ses convictions afin d'y croire soi-même! Mais le monde des idées, au sein même d'une revue, est fait d'incertitudes et aussi de divergences. Et c'est un monde en continue évolution, toujours sensible aux circonstances et aux conjonctures. Peut-on parler de *L'Action canadienne-française* (1928) sans établir un lien direct avec *L'Action française* (1917)?

Toute histoire de la revue comme genre risque de demeurer au niveau des généralités si elle ne tient pas compte de l'histoire de chacune des revues, et aussi de l'histoire de ceux et celles qui font les revues. Peut-on parler du rôle politique d'une revue sans rien

dire de ses responsables? Comme si *Cité libre* avait existé sans Trudeau, Pelletier... Quel est ce «Nous qui prend la parole» dans une revue? Ce «Nous» peut être collectif, il n'est jamais anonyme: ce sont des individus qui parlent en leur nom, et qui occupent, dans le milieu intellectuel, des positions précises.

Andrée Fortin cite parfois des noms: abbé Provancher, E.A. Massicotte, H. Taché, Arthur Buies, Rodolphe Routhier, Édouard Montpetit, Jean-Charles Harvey, François Charon, etc. Elle fait aussi allusion à la publication de revues féminines — *Le Journal de Française* (1902), *La Bonne Parole* (1913)— et au rôle qu'ont joué quelques rares femmes: «C'est Madeleine Huguenin qui s'exprime (...) dans l'éditorial d'une revue (*La Revue moderne*, 1919). À l'époque, il est exceptionnel qu'une femme signe un éditorial» (p. 111). Enfin, dans le chapitre sur «Le mouvement féministe», elle déroge à la règle qu'elle s'est donnée pour présenter plusieurs noms propres: Georgiana Charlebois, Clara Gagnon, madame Dandurand, madame «Alfred» Malchelosse, Solange Chaput-Roland, Andrée Paradis, Andréanne Lafond, Fernande Saint-Martin, Michèle Lalonde, Claire Martin, Céline Saint-Pierre, Nicole Laurin, etc.

Quelle est la proportion de prêtres et de religieux parmi les écrivains? Quelle est la proportion de femmes? Combien d'écrivains peuvent «vivre de leur art» d'une manière indépendante? L'étude de quelques caractéristiques sociales (sexe, statut civil, formation, occupation) de la population des écrivains québécois aurait permis, de mettre en évidence des changements significatifs: faible proportion des prêtres, rôle du journalisme, de la fonction publique et d'institutions telles que Radio-Canada et l'ONF, importance croissante de la formation universitaire, augmentation du nombre des femmes (voir Marcel FOURNIER, «Portrait d'un groupe», *Possibles*, 10, 2: 129-149).

Toute analyse de la dynamique d'un milieu intellectuel et de ses revues exige que soit pris en considération l'ensemble des relations qui les unissent et les opposent. Andrée Fortin en est elle-même consciente, puisqu'elle utilise parfois la notion de champ: «Le champ des sciences sociales s'est spécialisé» (p. 23), «Ces années sont marquées par l'écartèlement du champ intellectuel entre deux pôles» (p. 194), «Le champ intellectuel autonome ne surgit pas, tout constitué, du jour au lendemain, au début de la modernité» (p. 79). On identifie certes quelques transformations de la vie intellectuelle au Québec (professionnalisation de l'écrivain, fermeture du milieu sur lui-même. Mais, il ne s'agit pas d'une analyse structurale de la constitution du champ intellectuel au Québec. D'ailleurs, si à la page 142, elle écrit: «À la fin des années 1940, le champ intellectuel est de plus en plus différencié», à la page suivante, Andrée Fortin se demande: «Que fera le sujet intellectuel de son autonomie?» (p. 240). Et aussi: «Quand le sujet intellectuel s'affirme en extériorité-supériorité par rapport au politique, le genre dominant est la poésie, formaliste (à différents degrés), par opposition au lyrisme» (p. 385). Vous comprenez?

Tout porte à croire qu'à la question «qui parle?», qu'elle ne se pose pas, Andrée Fortin ait été tentée de répondre «ça parle». Heureusement que par la suite «la voix de la différence se fait entendre» et que s'opère le «passage du Nous aux Je»: «Le sujet intellectuel des années 1980 est sexué, doté d'un âge, d'une appartenance régionale ou métropolitaine. C'est un Je; s'il y a un Nous, il n'est pas défini collectivement, c'est une somme de Je bien individualisés, situés et datés» (p. 380). Dès lors, le sujet intellectuel n'est plus, vous l'aurez compris, celui de la modernité: nous sommes dans la postmodernité.

Une périodisation. De toute évidence, les revues ont une histoire, et le rôle qu'elles jouent varie selon les conjonctures ou les époques. S'agissant du rapport que l'intellectuel entretient avec la politique, on peut, suggère pour sa part Andrée Fortin, distinguer trois étapes qui correspondent à trois moments du politique : « Dans un premier temps, le politique se confond avec la politique; naissent les partis et la démocratie (à partir de 1971) (...) et les querelles politiques. Dans un deuxième temps, le politique préside aux destinées de la politique, et se met en place un État-providence. Enfin, se dissocient le politique et la politique; cette dernière est laissée aux politiciens, alors que la politique est redéfinie : « le privé est politique » (p. 2).

La périodisation que propose Andrée Fortin comprend donc trois grandes périodes : la pré-modernité (de la fin du XVII^e siècle à la Première Guerre), la modernité (de 1917 à 1979) et la postmodernité (depuis 1978-1979). Lorsqu'il s'agit de grandes périodes aussi floues, l'établissement de dates frontières est toujours problématique : *Le Nigog* (1918) serait donc une revue plus « moderne » que *La Revue trimestrielle canadienne* (1915), alors qu'on y retrouve les mêmes intellectuels (Édouard Montpetit); *Vie ouvrière* (1979) et la *Revue internationale d'action communautaire* (1979) seraient plus « postmodernes » que *Unité prolétarienne* (1976) et *Sociologie et sociétés* (1969)... Et *Possibles* (1976) serait presque post-moderne.

Quelle est la marque du passage à la société postmoderne? Désormais, « le privé est politique », répond Andrée Fortin en s'appuyant sur les analyses de Michel Freitag. Et elle ajoute : « La post-modernité n'est pas anti-moderne; elle est plutôt non-moderne » (p. 12). Et qu'arrive-t-il aux intellectuels? « (Ils) ne sont plus des porteurs de flambeau dans la mêlée, ni des phares diffusant des lumières, ni des experts analysant une situation; ils sont les miroirs d'un social changeant, ils en sont les témoins » (p. 286). La formule est belle, mais ne permet pas de classer facilement des revues dans l'une ou l'autre des catégories.

La référence à la postmodernité sert moins à caractériser des revues qu'à parler vaguement d'une époque et de son triple échec : « l'expertise s'est muée en technocratie; le militantisme a buté sur les écueils et contraintes de la vie privée; la visée scientifique est devenue académisme, scientisme » (p. 277). Rien dans l'étude des éditoriaux des revues savantes ne permet de conclure que « dans les années 1980, les universitaires se défendent de ne publier qu'à des fins carriéristes, (qu') ils ont plus ou moins mauvaise conscience, (que) leur légitimité sociale (et dans une certaine mesure scientifique) est mise en doute » (p. 277).

Tout cela pour dire que la catégorie de « postmodernité » est tout simplement « plaquée », un peu *a posteriori*, et qu'elle ne produit aucun effet de connaissance, si ce n'est quelques affirmations vagues et gratuites. Force est cependant de reconnaître que l'ouvrage d'Andrée Fortin nous apprend que « les intellectuels ne sont pas silencieux » et qu'ils continuent à publier plus que jamais des textes dans des revues. Passage de la modernité? Une chose est certaine : la modernité ne fait pas que passer.

Marcel FOURNIER

Département de sociologie,
Université de Montréal.